

Réfugiés : des associations « claquent la porte » du gouvernement

Par [Mikael Corre](#), le 8/12/2017 à 05h06

Des associations engagées dans l'hébergement d'urgence critiquent un projet de circulaire du Ministère de l'Intérieur pour renforcer les contrôles.



« *Les assos claquent la porte !* » Médecins du monde annonce ainsi vendredi 8 décembre sur Twitter le départ d'une vingtaine d'associations d'une réunion organisée par le ministre de l'Intérieur

Gérard Collomb et le ministre de la Cohésion des Territoires Jacques Mézard.

Les assos claquent la porte ! [@gerardcollomb](#) a "convoqué" ce matin les associations pour présenter son projet de circulaire qui revient sur l'accueil inconditionnel des plus précaires pour mieux les "éloigner" 1/2 pic.twitter.com/P3AMhTsZAD

— Médecins du Monde (@MdM_France) 8 décembre 2017

En cause : un projet de circulaire mettant en place, selon un communiqué du Ministère de l'Intérieur, des « équipes mobiles, chargées d'examiner la situation administrative des personnes hébergées ». En clair : de contrôler dans les hôtels ou les foyers si les personnes accueillies sont en situation régulière ou non. L'objectif du gouvernement est de « retrouver de la fluidité dans ces structures d'hébergements ».

À lire : [Accueil des migrants, les associations interpellent Emmanuel Macron](#)

« *L'argument qui nous a été présenté ce matin est qu'il faudrait vider les centres d'hébergement des personnes qui n'auraient pas à être là (personnes sans-papiers, déboutées, ou visées par une mesure d'éloignement) pour laisser la place aux personnes en situation régulière* », détaille Patrick Doutreligne, spécialiste du mal-logement, et président de l'Union des organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss).

Le Gouvernement cherche à réaliser la promesse faite à Orléans par Emmanuel Macron en juillet dernier : « *d'ici à la fin de l'année, je ne veux plus personne dans les rues* ». L'échéance approche.

Se désocialiser encore plus

« *Ce matin, nous avons dit au gouvernement : "Attention, vous êtes en train de franchir trois lignes rouges"*, raconte Patrick Doutreligne. *L'accueil inconditionnel, le non-respect de la loi informatique et libertés si on nous demande de transmettre des listes, et d'éventuelles interventions de la police dans les centres* ». Le ministère de l'Intérieur assure pour sa part que « *les équipes mobiles ne comprendront pas de forces de l'ordre* » et qu' « *il n'y aura pas de prise d'empreintes* ».

« *Peut-être que la police ne viendra pas la première fois, mais on ne va pas contrôler des personnes déboutées pour ne rien leur dire ensuite*, juge Jean-Claude Mas, secrétaire général de la Cimade. *L'expérience montre que l'examen des situations va engendrer des assignations à résidence, des mesures d'éloignements et des mises en centre de rétention.* »

Pour lui, cette situation mettra les acteurs sociaux en porte-à-faux vis-à-vis des personnes qu'ils sont chargés de mettre à l'abri : « *Le risque est que ces personnes, apprenant l'existence de ces contrôles, ne viennent plus. Elles préféreront être à la rue et se désocialiser encore plus. Ce serait dramatique.* »

Une double souffrance

« *Où iront les personnes exclues des centres ? Elles devront être prises en charge par d'autres associations, notamment caritatives, qui sont en bout de chaîne et déjà débordées*, ajoute Patrick Doutreligne. *Cela risque de déréguler tous les dispositifs associatifs.* »

« *C'est l'un des risques majeurs*, confirme Laurent Giovannoni, responsable de l'accueil et des droits des étrangers au Secours catholique. *Nous risquons de voir arriver des milliers de personnes pour lesquelles nous n'aurons aucune solution concrète. Cela créera une double souffrance, chez ces personnes d'une part et chez nos bénévoles d'autre part. Le résultat donnera l'inverse de la promesse d'Orléans : davantage de personnes à la rue.* »

De nombreux responsables associatifs jugent également « hypocrite » le souhait d'éloigner davantage de personnes concernées par le règlement de Dublin (qui les oblige à déposer leur dossier de demande d'asile dans le pays d'entrée en Europe). « *S'ils ne sont pas partis, c'est souvent parce que certains pays européens n'en veulent pas et que d'autres comme la Grèce ou l'Italie sont complètement débordés* », explique Patrick Doutreligne.

« *Ce n'est pas en doublant le nombre d'éloignement de dublinés que l'on va résoudre la question de la solidarité en France*, juge Pierre-Henry. Le directeur général de France Terre d'Asile estime que « *le Ministère de l'intérieur met une pression énorme sur les opérateurs associatifs* » et « *inverse les priorités* ». « *Ce sur quoi il faut consacrer son énergie c'est sur un système vertueux, qui ferait qu'aucun demandeur d'asile ne se trouve à la rue.* »

À lire : [Le législateur veut élargir la rétention des migrants dublinés](#)

Le président de la République Emmanuel Macron devrait recevoir prochainement ces associations.

Mikael Corre